

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 48 (1960)

Heft: 877

Artikel: Aux sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

GENÈVE



Léon Smulović



DROGUERIE DU MOLARD



PLACE DU MOLARD 3



AUX sociétés féminines

Nos abonnées auront trouvé dans le dernier numéro de « Femmes Suisses » un jeu-questionnaire qui permettra aux rédactrices de déceler les goûts de notre public à condition que les réponses soient nombreuses.

Nous aimerions nous adresser ici aux sociétés féminines qui nous ont soutenues en recommandant notre journal à leurs membres. Ces sociétés ont aussi voix au chapitre dans la composition et la rédaction des journaux futurs. En tant que groupements féminins, elles ont des besoins qui ne sont pas ceux des individus. Nous leur serions très reconnaissantes de nous faire part de leurs vœux. Que leurs comités veuillent bien nous répondre et nous dire quelles rubriques seraient utiles à leur société et comment nous pourrions les aider dans la tâche qu'elles se sont assignée, comment le journal pourrait faciliter leurs rapports réciproques.

Il importe que les deux enquêtes que nous menons permettent à notre comité et aux rédactrices de savoir bien orienter le journal dans cette nouvelle phase de son existence. Merci d'avance.

Le Mouvement féministe.

Adresser les réponses à Mme A. Wiblé, 6, ch. de Grange-Canal, Genève.



Chaux-de-Fonds	FOYER D S R Rue des Chemins-de-Fer 7
Genève	RESTAURANT DES FALAISES Quai du Rhône 47
	REST. ET HOTEL DE L'ANCRE Rue de Lausanne 34
	RESTAURANT LE CARILLON Rue des Terreaux 22
	RESTAURANT DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 2
Lausanne	RESTAURANT BON-ACCUEIL Rue Calame 13
	RESTAURANT LE CARILLON Rue du Rhône 1
Le Locle	RESTAURANT NEUCHATELOIS Faubourg du Lac 17
Martigny	RESTAURANT SANS ALCOOL D S R Avenue Violier 11
Neuchâtel	RESTAURANT D S R Place de la Care
Nyon	
Sierre	

Une Anglaise mariée sur trois travaille, pourquoi?

(suite)

Qu'est-ce qui pousse la femme mariée à travailler ?

C'est peut-être là que l'enquête fournit les renseignements les plus précieux. Sans aucun doute, l'argent est la raison la plus fréquemment invoquée : pour trois femmes sur quatre, c'est en tout cas la raison principale, si non la seule. Mais, et ceci est assez symptomatique du niveau de vie atteint en Angleterre, l'argent est considéré, quelle que soit la classe sociale à laquelle appartiennent la femme interrogée, non pas comme un moyen de parer à la misère, mais comme un complément de revenu agréable, qui permet de se procurer un peu de ce « superflu » qui fait le charme de l'existence.

Les autres raisons sont les suivantes :

Besoin d'activité personnelle	40
Désir de compagnie	52
Aime travailler et faire besogne utile	13
Indépendance	3
Désir d'aider le mari	1
Aime garder contact avec son métier	1
Autres réponses	11
Ne sait pas	4

L'argent mis à part, c'est visiblement le

désir d'échapper à la solitude du foyer et à la monotone des besognes ménagères qui est le principal stimulant. De leur côté, un peu plus de la moitié des femmes qui restent chez elles ont déclaré qu'elles aimeraient pouvoir travailler à l'extérieur. Celles qui aimeraient pouvoir le faire sont surtout handicapées par le fait qu'elles n'auraient personne pour s'occuper de leurs enfants : 3 % seulement d'entre elles ont répondu qu'elles préféreraient élever leurs enfants elles-mêmes. 10 % en sont empêchées par leur mari.

Pourtant, dans l'ensemble, 32 % seulement de tous les mariés expriment leur désapprobation à l'égard des femmes qui travaillent. La désapprobation est surtout marquée chez les hommes dont la femme ne travaille pas déjà et, parmi les membres de la classe DE ; le point de vue est partagé par les célibataires des classes les plus aisées. D'une manière générale, peu d'entre eux essaient de motiver leur attitude : ils se bornent à déclarer que « la place de la femme est dans son foyer ». Ceux qui sont au contraire en faveur du travail pour les femmes ne cachent pas que c'est pour des raisons financières. Cette opinion d'un contremaître reflète assez l'attitude masculine :

« Dans la plupart des cas, aujourd'hui, un homme ne gagne pas assez pour subvenir à tous les besoins. D'autre part, dans un intérieur moderne, une femme n'a pas suffisamment de quoi s'occuper. »

(A suivre.)

CANTON DE VAUD



Spécialité : La fiche comptable

Imprimerie Th. Ebehard

LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383



ÉMISSIONS RADIODIOPHONIQUES

Tous les lundis, à 13 h. 55 (lundi 18 avril excepté) : Femmes chez elles.

Vendredi 1^{er} avril (17 à 18 h.) :

Eventail : Invitée de la semaine, Mme Camille Fournier ; une fenêtre ouverte sur le monde, Espagne (III), par J.-C. Spahni, etc.

Vendredi 8 avril (17 à 18 h.) :

Eventail : une fenêtre ouverte sur le monde, Espagne (IV) ; Lettre du Canada, par J. Mehling ; etc.

Vendredi 15 avril : pas d'émission féminine.

Vendredi 22 avril (17 à 18 h.) :

Eventail : Telle fut Sarah Bernhardt, par Ruy Blag ; Lettre du Tessin, par Iva Cantoretti ; Sylvie au Palais fédéral ; etc.

CARNET DE LA QUINZAINE

Dimanche 3 avril

Genève

Lyceum, 3, promenade du Pin, 16 h. 45, concert par l'Ensemble vocal Pascale Bonet.

Dimanche 24 avril

Lausanne

Buffet de la Gare (salle des XXII Cantons), 10 h., Journée d'information de la Commission romande des consommatrices, L'Etiquette, La Viande, par MM. F. Custot et S. Debrot.

Jeudi 28 avril

Genève

Galerie Muriset, 4, pl. du Molard, 20 h. 30. Femmes de carrières libérales et commerciales : Mme Alex. de Watteville, Les joies et les peines de Colette.

23 avril-3 mai

Foire de Bâle

Nous vous recommandons à nouveau notre bar laïtier à la Foire de Bâle, qui aura lieu du 23 avril au 3 mai 1960.

30 avril-1^{er} mai

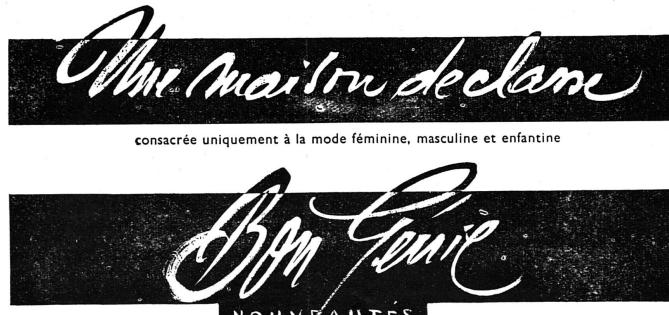
Berne

Assemblée de la Fédération des éclaireuses suisses.

30 avril-1^{er} mai

Genève

Lyceum 3, promenade du Pin, à 20 h. 30, sélection de l'opérette Passionnément, de Messager. Places numérotées, 3 à 6 fr., à partir du jeudi 28 avril; de 15 à 18 h.



Conseil international des femmes

Congrès d'Istanbul

Le congrès triennal du Conseil international des femmes se tiendra du 23 août au 6 septembre, à Istanbul. Comme de coutume, des invités peuvent se joindre à la délégation officielle et assister aux délibérations. Nous prions les personnes que cela intéresserait de s'annoncer le plus rapidement possible à notre secrétariat.

Le prix global du voyage par avion (aller et retour en classe touristique), y compris la chambre et le petit déjeuner dans un hôtel de première classe, à Istanbul, pendant toute la durée de la conférence, s'élève à 1080 fr. environ. Il faut y ajouter un montant d'au minimum 25 à 30 fr. par jour pour la nourriture et les frais divers. La participation au congrès du C.I.F. entraîne une taxe d'inscription de 60 fr.

Alliance de Sociétés féminines suisses

59me Assemblée de déléguées

Soleure (Landhaus) 30 avril-1^{er} mai

Samedi 30 avril

14 h. 15 : Assemblée.

18 h. : Concert d'orgue.

20 h. : Soirée récréative avec collation.

*

Dimanche 1^{er} mai

10 h. 15 : Séance publique, Les réfugiés dans le monde, par le Haut-commissaire aux réfugiés, A. Lindt.

La Suisse et l'année mondiale du réfugié, par Mlle D.-N. Jollos, Pressereferentin der Schweiz-Zentralstelle für Flüchtlingshilfe.

*

12 h. : Réception offerte par les autorités de la ville.

13 h. : Déjeuner en commun.

*

15 h. 15 : Visite de la ville ou promenade sur l'Aar.